



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
SECTION CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES
24, RUE DU 24 FEVRIER – 79000 NIORT
☎ 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

Union
syndicale
Solidaires

Négociation Annuelle Obligatoire CEAPC 2013

NON RIEN DE RIEN...NON, NOUS N'AURONS RIEN DE PLUS

Les NAO se suivent et se ressemblent année après année.

Les 3 réunions locales n'ont comme d'habitude pas débouché sur un accord. **Logique quand il ne s'agit pas de négociation !**

La direction arrive avec ses propositions et écoute poliment les OS tout en sachant qu'aucune de leurs propositions ne sera retenue ou presque.

Seule la CGC a signé cette proposition d'accord, y trouvant sans doute quelque amélioration !!

Représentant moins de 30% des suffrages lors des dernières élections du personnel, sa seule signature ne suffit pas pour en faire un accord.

Aujourd'hui la direction annonce généreusement les décisions prises à l'issue de la NAO :

Une augmentation de rémunération qui se limite à celle prévue nationalement par BPCE soit 0,5%, **pas de revalorisation des salaires au niveau local.**

Une enveloppe globale de 1,9 M€ pour les revalorisations salariales, **elle était de 2,4 M€ en 2012 et de 2,7 M€ en 2011 !!!**

La direction a eu cette année une idée de génie : l'acompte sur part variable pour les nouveaux embauchés... mais attention il faudra le restituer si pas de déclenchement. **Pour nos patrons cette aumône suffit bien, aucune nécessité de revaloriser les plus bas salaires.**

Quant aux salariés qui n'auront eu aucune augmentation depuis 5 ans, ceux-ci auront la chance de participer à un entretien de

carrière !!! **Pour déboucher sur quoi ? Mystère.** Ce qui est sûr, c'est que cet entretien de carrière présenté comme une originalité CEAPC existe dans l'accord national sur la carrière des salariés en vigueur depuis le...25 juin 2004 !

A tout ceci la CEAPC rajoute quelques « mesurette » :

- l'augmentation du ticket restaurant à 8,80 € (le plafond légal n'est même pas atteint)
- la reconduction des mesures 2012 : CESU, frais de succession, etc...

Et tout cela alors que les résultats 2012 réalisés par l'ensemble du personnel sont excellents !

Les membres du COS, eux par contre, se sont vu octroyés des augmentations substantielles (de 12,5% à 37,5%) de leurs jetons de présence .

Il nous reste à espérer que les membres du Directoire quant à eux se contenteront aussi des 0,5% d'augmentation faisant par là preuve de responsabilité et de solidarité dans la rigueur.

**Mais les connaissant bien nous savons déjà que cela ne sera pas le cas.
La crise ne les touche pas.**

Le bureau **Sud CEAPC**